

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt juin à 19 h, le Conseil Municipal de la commune de Cheissoux, dûment convoqué le 13 juin 2014, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Thierry MENUCELLI, Maire.

Etaient présents : M. MENUCELLI, M. MERLIAUD, Melle MAUNOURY, M. BOURDELAS, M. MARINIE, Mme CAILLET.

Absents : Mme JULIEN-RIVE qui a donné pouvoir à Melle MAUNOURY
M. BIRON qui a donné pouvoir à M. MERLIAUD
Mme HUMPHREYS, M. COSTA, Mme BERTRAND excusés

Melle CAILLET est nommée secrétaire de séance.

On passe à l'ordre du jour.

1. Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Délib.n°31/2014

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de désigner 1 délégué et 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 28 septembre prochain.

M. MENUCELLI est candidat ainsi que Melle MAUNOURY, M. MERLIAUD et Melle CAILLET en tant que suppléants.

Après avoir voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, au 1^{er} tour a désigné :
Thierry MENUCELLI, délégué titulaire
et Françoise MAUNOURY, Christian MERLIAUD, Isabelle CAILLET délégués suppléants,
qui ont accepté.

2. Subvention exceptionnelle APE 3 Cnes

Délib.n°32/2014

Suite à la demande de l'Association des Parents d'Elèves des 3 Communes Bujaleuf, Cheissoux et St Julien-le-Petit, Monsieur le Maire propose de lui accorder une subvention exceptionnelle de 150 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve l'octroi de cette subvention et charge son maire de son versement.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.